

Séance du Conseil général des 30 et 31 mai 2022

Message du Bureau du Conseil Général

Proposition selon l'art. 47 du Règlement du Conseil général (RCG) de Mme Yasmine Macheret représentant le cercle de Vuisternens-en-Ogoz demandant d'étudier la possibilité de rajouter un parc à vélo à Vuisternens-croisée (30 mars 2022)

Mesdames et Messieurs les Conseillers généraux,

Lors de la séance du Conseil général du 30 mars 2022, Mme Yasmine Macheret a fait part de la proposition citée ci-dessus.

Vous trouverez en annexe le texte de la proposition.

Le Bureau du Conseil général préavise cette proposition de recevable.

Nous vous présentons, Mesdames et Messieurs les Conseillers généraux, nos cordiales salutations.

Farvagny, le 9 mai 2022

Le Bureau du Conseil général

Texte de la proposition :

Mme Yasmine Macheret représentant le cercle de Vuisternens-en-Ogoz

Comme vous le savez certainement déjà mais j'aime le rappeler, la commune dispose de quelques points stratégiques en ce qui concerne les bus.

Parmi les points clés, ceux-ci je cite :

- Vuisternens-en-Ogoz croisée, qui porte bien son nom car il est, physiquement, à la croisée des routes entre Fribourg, Bulle et Romont ;
- Farvagny-le-Grand centre, car comme à Vuisternens les 336 et les 470 passent par cet arrêt mais on ajoute aussi les 337 et même un Car postal ;
- Et aussi Magnedens-bifurcation, qui est un point important, notamment, pour les habitants de Corpataux car ils peuvent se rendre jusqu'à cet arrêt et par conséquent bénéficier de l'offre des bus accélérés.

Le point commun entre les 2 derniers arrêts que j'ai cité c'est qu'ils disposent déjà d'un « parc à vélo » contrairement à Vuisternens-en-Ogoz.

Donc ma proposition au sens de l'art. 47 du RCG est la suivante, je demande au **Conseil communal d'étudier la possibilité de rajouter un parc à vélo à Vuisternens-croisée.**